



Association déclarée à la préfecture de Police de Paris le 14/11/1997 N° 132782P. SIREN : 481889830

CONTRAT – INFORMATION

STAGE INFIRMIER OU MEDICAL

ANNEE : _____

TARIF : **995 euros** pour 4 semaines, **110 euros** par semaine supplémentaire.

STAGIAIRE : Nom..... Prénom.....

Nota : nom en lettres majuscules d'imprimerie.

Date et lieu de naissance :.....

Nationalité :.....Numéro de passeport :

Adresse :

Code postal :.....

Numéro(s) de téléphone :

Email :

Coordonnées de l' IFSI/ Faculté:

.....

Nom du responsable pédagogique (facultatif).....

Stage du.....au.....

Pôle de LONG THANH

Pôle de BIEN HOA

1/1

Contacts: Président AMS, Olivier RODIEN – amsasia@gmail.com

Secrétariat en France: Edwige QUIQUEREE Tel: 06 59 47 81 72 - missionstages@free.fr

Site internet : www.stage-infirmier.org



L'Association Missions Stages s'engage sur les points suivants :

ARTICLE 1

Accueillir le stagiaire à l'aéroport le plus proche du lieu de stage (Ho Chi Minh).

Assurer le transport du stagiaire de l'aéroport sur le lieu de résidence et retour ainsi que proposer une navette quotidienne de l'hébergement sur le lieu de stage (hôpital, dispensaire, missions médicales si celles-ci sont organisées par AMS). A l'exception du pôle de Bien Hoa ou les stagiaires doivent se rendre à pied sur leur lieu de stage situé à environ 20 mn de la maison d'accueil AMS.

A l'arrivée le stagiaire est convié à poser toutes les questions utiles concernant la culture locale et conseils pratiques (taux de change, santé, respect des règles de savoir vivre etc).

ARTICLE 2

Loger le stagiaire dans une maison d'hôtes de l'association (chambres de 2/4/6 personnes ou dortoir pour les groupes constitués). Assurer une pension complète de 3 repas consommés dans un restaurant local, à la maison d'hôtes ou sur le lieu même du stage, par contre, la totalité des dépenses (boissons, repas, hôtel, taxis, téléphone etc) occasionnée par les «visites libres» décidées par le stagiaire sera à la charge de ce dernier.

ARTICLE 3

Pour le stagiaire organiser et planifier le placement dans un des hôpitaux partenaires avec lesquels l'Association Missions Stages possède une convention. Le choix de l'hôpital se fera avec le secrétariat de l'Association Missions Stages en fonction du pays souhaité, du nombre d'étudiants composant un groupe et des structures hospitalières disponibles.

Horaires des stages : En Asie du Sud Est dans les hôpitaux publics hormis dans les services comme les urgences-réanimation et la maternité, les infirmiers n'interviennent généralement que les matins, de ce fait AMS afin de répondre aux exigences des IFSI peut proposer des interventions dans tous les services de 7h30 à 12h et faire intervenir le stagiaire dans les deux unités opérationnelles l'après midi. Dans les cliniques privées partenaires les horaires sont en journée continue de 7h à 19h avec une pose pour le déjeuner.

A certaines périodes comme le Têt (nouvel An asiatique) la fermeture de certains services peut intervenir aussi bien au Vietnam qu'au Cambodge.

2/2

Contacts: Président AMS, Olivier RODIEN – amsasia@gmail.com

Secrétariat en France: Edwige QUIQUEREE Tel: 06 59 47 81 72 - missionstages@free.fr

Site internet : www.stage-infirmier.org



Des interprètes francophones accompagnent par petits groupes les étudiants dans les services et sont présents également sur les lieux de vie, maison d'hôtes et durant les transports organisés par AMS.

Les étudiants doivent se munir de 2 tenues, gants et charlottes.

Il est demandé au stagiaire d'avoir un comportement convenable et une tenue décente dans les structures partenaires et plus généralement en dehors de ces établissements.

Les horaires de travail et les consignes devront être respectés. Tout comportement jugé inacceptable pourra faire l'objet de l'exclusion définitive du stagiaire, et ce, après l'accord du responsable de l'IFSI (école) en France (Suisse, Belgique, Canada) et la réunion d'un conseil de discipline composé par un représentant de l'hôpital partenaire, du responsable logistique du pôle AMS.

Nota: Spécifiquement sur le site de Bien Hoa, les étudiants devront posséder de bonnes bases en anglais.

Le personnel francophone accompagnera les stagiaires à l'hôpital, assurera la logistique mais n'interviendra pas dans les services.

ARTICLE 4

L'Association Missions Stages s'engage également à conseiller et accompagner l'étudiant dans toutes ses démarches hors stage hospitalier que ce soit dans l'organisation d'activités ludiques ou sa prise en charge en cas de problème de santé (nous fournir les copies de la Carte Vitale et assurances privées hospitalisation) ou problèmes spécifiques comme la perte du passeport. Les protocoles médicamenteux existent dans tous les hôpitaux partenaires en cas d'accidents liés au sang contaminé notamment par le VIH. La rage étant encore présente en Asie, en cas de morsure de chien, chat ou rongeur le stagiaire sera présenté d'office à l'institut Pasteur de Ho Chi Minh pour un traitement adapté. Nous demandons aux formateurs des écoles de sensibiliser le stagiaire aux risques encourus par cette pathologie.



INFORMATIONS PRATIQUES

Afin de valider votre stage la somme de 150 euros devra être jointe au dossier d'inscription, (le versement du solde devra intervenir au plus tard 15 jours avant le départ), c'est à cette condition que le secrétariat d'AMS pourra entreprendre les démarches officielles auprès des autorités locales (immigration, services de santé et structures partenaires).

Les conditions d'annulation de stage:

Si l'annulation intervient dans les 2 mois précédent le départ, le chèque de caution sera encaissé à titre de dédommagement pour les frais de gestion engagés par l'association.

Le non encaissement ne pourra être fait qu'en cas de motif d'annulation important et valable, accompagné de la preuve du motif (stage non validé par l'école, certificat médical, bulletin d'hospitalisation, certificat de décès).

Désormais, un **visa affaire entrée simple** est obligatoire pour les stages et missions humanitaires.

Pour le visa affaire entrées multiples prévoir un surcoût à l'aéroport.

AMS vous fera parvenir une lettre d'invitation officielle signée par le service de l'immigration du Vietnam afin d'obtenir ce document.

Il faudra **impérativement** communiquer au secrétariat AMS France la copie du passeport (première page) **dans les 30 jours suivant l'inscription.**

Le passeport doit être encore valide 6 mois avant la date du retour.

Sur tous les sites AMS une machine à laver est à disposition ainsi qu'une connexion wifi. Merci de prévenir vos proches et les écoles dès votre arrivée. Les lits sont équipés de moustiquaires. Prévoir toutefois des produits répulsifs.

Santé: Pour toute question liée à la santé connectez-vous sur le site du Ministère de la Santé dans la rubrique voyages, c'est le seul organisme qui fait autorité dans ce domaine. Il est à préciser que dans les régions fréquentées par les étudiants le paludisme est absent. On laisse à chacun le libre choix du traitement antipaludéen si besoin (...).

En cas de problème de santé ou d'hospitalisation, il existe des structures hospitalières de niveau international au Vietnam (hôpital Franco-Vietnamien). Il est **strictement interdit** au stagiaire de louer une moto, comme en Europe la conduite d'un véhicule motorisé nécessite un permis de conduire, seuls les permis locaux sont reconnus par la police. 4/4

Contacts: Président AMS, Olivier RODIEN – amsasia@gmail.com

Secrétariat en France: Edwige QUIQUEREE Tel: 06 59 47 81 72 - missionstages@free.fr

Site internet : www.stage-infirmier.org



Conformément à la réglementation en vigueur (Article L.4311-12 CSP) le secret professionnel des métiers de la santé est rigoureusement imposé au stagiaire durant et après le stage et ce, sans limitation de durée pour ce qui concerne les structures partenaire d'AMS, hôpitaux, institutions sanitaires. Ce dernier s'interdit également à prendre des photos ou vidéos sur les lieux de stage, des patients, du personnel soignant comme des divers locaux hospitaliers. Cette interdiction s'applique également à la publication sur les divers réseaux sociaux de commentaires, appréciations ou critiques sur les structures hospitalières partenaires (face-book, twitter, wikipédia, youtube etc) sauf autorisation écrite de l'Association Missions Stages et à but essentiellement pédagogique.

Sécurité: Le Vietnam est considéré par le Ministère des Affaires Etrangères comme un pays de faible dangerosité. Toutefois on peut déplorer des vols à la tire, de ce fait évitez de sortir avec des bijoux trop voyants, sommes importantes, appareils photographiques de prix etc.

Climat: Sud Vietnam climat tropical de 25° à 33° en moyenne. Saison des pluies de mai à novembre. Décalage horaire + 5h ou 6h.

Nota: L'Association Missions Stages subventionne les hôpitaux partenaires et l'orphelinat Hoa Mai au Vietnam, finance et entretien les structures d'accueil du stagiaire, l'achat des véhicules, règle les frais de transport, les salaires des chauffeurs, interprètes, personnel médical et de service etc.

Conformément aux statuts déposés à la préfecture de Police de Paris, l'Association Mission Stages, association régie par la Loi 1901, a vocation à réaliser des stages en milieu hospitalier.

Les éventuels excédents financiers dégagés par l'organisation de ces stages sont affectés à des œuvres humanitaires : dons en médicaments, matériel médical, projets liés à la francophonie dans le cadre de son objet social. L'argent versé par le stagiaire en contre partie de ces prestations nous interdit de délivrer un reçu fiscal, cette somme n'étant pas considérée comme un don par les services des impôts.

Fait à.....

le.....

L'Association Missions Stages Asie

Le stagiaire

Signature du stagiaire précédée de la mention « Lu et Approuvé »

5/5

NOTICE

Si vous désirez finaliser votre projet de stage en milieu hospitalier au Vietnam, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Merci de lire avec attention le contrat, qui apporte les réponses à la majeure partie des questions que vous vous posez, tant au niveau du traitement administratif de votre dossier que sur des points pratiques sur place au Vietnam.

ADMINISTRATIF

Assurez-vous préalablement auprès de votre IFSI ou de votre faculté de son accord pour un tel stage.

De même, prévoyez d'éventuelles sessions de rattrapage qui pourraient remettre en cause votre départ ; il est de ce fait, fortement recommandé de souscrire une assurance annulation qui prévoit ce genre d'aléa, lors de la réservation de votre billet.

Le dossier d'inscription doit-être complet:

- 3 conventions signées avec 2 photos (pas de photocopie), une convention vous étant retournée,
- 2 contrats remplis et signés, 1 vous sera retourné,
- La copie de votre réservation de vol ou un chèque de caution de 150 Euros à l'ordre de l'Association Missions Stages, si votre vol n'est pas encore réservé lors de l'envoi de votre dossier.

-

Les éléments suivants peuvent être envoyés ultérieurement:

- attestation d'assurance assistance-rapatriement,
- une copie de votre passeport 30 jours maximum après l'inscription,
- une copie de votre réservation de vol

Il est souhaitable que les groupes se concertent et prévoient un interlocuteur unique.

A réception de votre dossier nous vous retournons votre exemplaire du contrat et une facture pro forma pour d'éventuelles demandes de subvention.

Pour tout renseignement complémentaire, et pour l'envoi de vos courriers, merci de vous adresser à:

Edwige QUIQUEREE 15, rue des Nêfles 85110 CHANTONNAY

Tel: 06 59 47 81 72 ou 02 51 48 35 94 - Mail: missionstages@free.fr

PRATIQUE

Nous vous accueillons à votre arrivée à l'aéroport de Ho Chi Minh. Nous assurons les A/R hôpital et lieu d'hébergement.

Les stages se déroulent le matin de 7H à 14H ou option stage sur 3 jours. Merci pour cette lecture attentive.

Contacts: Président AMS, Olivier RODIEN – amsasia@gmail.com

Secrétariat en France: Edwige QUIQUEREE Tel: 06 59 47 81 72 - missionstages@free.fr

Site internet : www.stage-infirmier.org